

EXTRAIT DES STATUTS JUNIA ALUMNI

Article 2

Cette association a pour objet de :

- 1- Susciter, favoriser et développer des échanges croisés et fructueux sur le plan personnel et professionnel entre les membres du Réseau (réseautage/networking), afin d'établir et développer entre les étudiants et diplômés des liens professionnels, d'amitié et de solidarité.
- 2- Venir en aide aux diplômés par le biais de différents services, notamment de l'assistance à la recherche ou au changement d'emploi (service emploi-carrière)
- 3- Venir en aide aux étudiants : services spécifiques liés à la recherche de stage ou d'emploi (ateliers CVs, coaching, parrainage, ...), prêts, dons, activités incluant la promotion du titre, etc...
- 4- Assurer la liaison avec la Direction de l'école JUNIA, lui apporter toute aide pertinente et être force de proposition pour en favoriser le développement (y compris en matière de formation, recherche).
- 5- Assurer l'information par divers moyens jugés appropriés (site internet, réseaux sociaux, réunions d'information, ainsi que par l'édition de revues, bulletins, annuaires, newsletters, webinaires, visioconférences...).
- 6- Représenter les diplômés auprès des puissances publiques, des autorités et organismes compétents.
- 7- Contribuer à la meilleure valorisation du titre d'Ingénieur.
- 8- Contribuer à la promotion des études scientifiques auprès des jeunes.

Le 29 mai 2021

Le Président,
Christophe GUILLERME



La Vice-Présidente
Isabelle BRUN

